



Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Cet AMI est placé au nom de UNOG. L'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu des informations fournies est la responsabilité de UNOG. Vous êtes donc prié d'adresser toutes vos questions sur cet AMI à UNOG en utilisant le numéro de fax ou l'adresse e-mail fourni ci-dessous.

Sujet de l'AMI :

Concession pour l'étude, le traitement graphique, la fabrication, l'entretien et la pose des supports de signalétique intérieurs et extérieurs au Palais des Nations à Genève

Works related to the design, graphics processing, manufacturing, maintenance and installation of signage (indoors and outdoors) at the Palais des Nations in Geneva

Date de l'AMI : 8 October 2021

Date limite de réception des MI : 29 October 2021

Numéro de l'AMI : EOIUNOG18984

Pays/Territoire bénéficiaire : Switzerland

Commodité/catégorie de Service : Ingénierie technique et de construction

Soumission des MI à l'attention de : Hugo Lucas

Numéro de Fax :

Adresse E-mail : hugo.lucas@un.org; procurementunog@un.org

Code UNSPSC : 55120000,55121700,55121900

DESCRIPTION DES EXIGENCES

En Français:

L'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) souhaite recevoir des expressions d'intérêt pour un appel d'offres qu'il a l'intention de lancer prochainement, relatif à la concession pour l'étude, le traitement graphique, la fabrication, l'entretien et la pose des supports de signalétique intérieurs et extérieurs au Palais des Nations et ses annexes à Genève (Suisse).

La mise en place et la standardisation d'une nouvelle signalétique au Palais des Nations a été réalisée en 2009. Afin de répondre aux nombreuses demandes, des panneaux supplémentaires doivent être installés dans divers endroits à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments afin d'améliorer l'orientation des délégués et des visiteurs. Pour préserver la qualité des supports et graphismes existants, et afin d'assurer la continuité d'une signalétique spécialement conçue pour le Palais des Nations, l'adjudicataire doit respecter le concept et le graphisme en place.

Le but est d'établir un contrat pour une durée initiale de trois (3) ans avec possibilité d'une prolongation de



deux (2) périodes supplémentaires et consécutives d'une (1) année maximum chacune (3+1+1), sous réserve de l'exécution satisfaisante des prestations effectuées et de la disponibilité des budgets de l'ONUG.

Veuillez noter que cette demande d'expression d'intérêt (EOI) ne constitue pas un appel d'offres. Seules les entreprises considérées comme qualifiées par l'ONUG pour fournir ces services seront invitées à l'appel d'offres.

Toutes les réponses seront traitées de manière strictement confidentielle.

In English:

The United Nations Office at Geneva (UNOG) wishes to receive expressions of interest for an invitation to bid which it will issue shortly, for the provision of works related to the design, graphics processing, manufacturing, maintenance and installation of signage (indoors and outdoors) at the Palais des Nations and its annexes in Geneva (Switzerland).

UNOG implemented a standard approach to signage at the Palais des Nations in 2009. In order to meet the numerous demands related to the signage maintenance and updating, various signs shall be installed in different locations, inside and outside the buildings, to facilitate the orientation for delegates and visitors. To preserve the quality of existing design and signposts, and to ensure a continuous signage specially made for the Palais des Nations, the company must respect the existing design and signage models.

The aim is to establish a contract for an initial period of three (3) years with two (2) options for extension of one (1) year (3+1+1), subject to the satisfactory performance of the contractor and availability of funds.

This request for expression of interest (EOI) is not an invitation to bid. Only companies considered to be qualified by UNOG to supply such services will be invited to participate in the invitation to bid.

All responses will be treated in strict confidence.

CRITÈRES SPÉCIFIQUES / INFORMATIONS

En français:

- 1- Le soumissionnaire doit avoir une ancienneté de trois (3) ans minimum.
 - 2- Le soumissionnaire doit justifier de l'exécution d'au minimum trois (3) références pour des réalisations similaires effectuées entre 2017 et 2021, d'un montant minimum de CHF 50'000.
 - 3- Les travaux seront réalisés exclusivement par du personnel hautement qualifié et habilité pour l'exécution des tâches (au moins 13).
 - 4- La personne de contact principal, francophone, devra être un technicien confirmé, orienté vers la satisfaction du client et dotée de compétences d'encadrement.
- Une visite obligatoire des installations existantes aura lieu sur site au Palais des Nations.

In English:

- 1- The bidder must be incorporated for at least three (3) years.
- 2- The bidder must provide three (3) references of similar projects executed between 2017 and 2021, for a minimum value of CHF 50'000.
- 3- The works will be delivered by highly qualified personnel able to perform all activities related to signage (at least 13).
- 4- The main point of contact, french-speaking, will be a confirmed technician, geared towards client satisfaction, with supervising skills.



A mandatory visit of the existing installations will take place on site at the Palais des Nations.

REMARQUE

Les informations relatives aux appels d'offres pour le système d'achat des Nations Unies sont **disponibles gratuitement** à l'adresse suivante : <https://www.ungm.org/Public/Notice>

Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir une commission minimale auprès des fournisseurs souhaitant recevoir automatiquement des avis de marché ou des Appels à Manifestation d'Intérêt. Les fournisseurs intéressés par ce service d'alerte aux offres sont invités à s'abonner sur <http://www.ungm.org>

Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation planifié doivent compléter et renvoyer le formulaire de réponse du fournisseur de cet AMI, électroniquement (via le lien disponible à la page suivante) avant la date limite indiquée ci-dessus.



RÉPONSE DU FOURNISSEUR

AVIS

- Les entreprises ne peuvent participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU qu'après s'être inscrites (gratuitement) sur UNGM le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org).
- Lorsque vous exprimez votre intérêt pour la sollicitation envisagée en soumettant ce formulaire de réponse, veuillez vérifier que votre société est enregistrée sous son nom **légal complet** sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org) et que votre application a bien été soumise au **Secrétariat de l'ONU**.
- Bien que les sociétés peuvent participer à des sollicitations une fois leur enregistrement réalisé au niveau Basique, nous recommandons vivement que l'enregistrement soit effectué au **niveau 1** auprès du Secrétariat de l'ONU avant même de répondre aux appels d'offres.

VEUILLEZ NOTER : vous pouvez exprimer votre intérêt pour cet AMI électroniquement à l'adresse suivante :

<https://www.un.org/Depts/ptd/node/add/interest-expressed?EOI=EOIUNOG18984>

En cas de difficulté lors de la soumission électronique, merci de contacter directement hugo.lucas@un.org; procurementunog@un.org pour plus de renseignements.



INSTRUCTIONS POUR SOUMETTRE UNE MI

1) Enregistrement en tant que fournisseur auprès des Nations Unies

Les fournisseurs intéressés à satisfaire à l'exigence décrite ci-dessus doivent être enregistrés auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (www.ungm.org) avec le Secrétariat de l'ONU afin de pouvoir participer à toute sollicitation. Des informations sur le processus d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>.

Critères d'éligibilité

Pour être éligible à l'enregistrement auprès de l'ONU, vous devez déclarer que :

- A. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas cotée ou associée à une entreprise ou une personne listée dans :
 - I. le Compendium des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies (<https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/un-sc-consolidated-list>), ou
 - II. sur le site Web IIC Oil for Food List ou, s'il figure sur la liste, cela a été divulgué à la Division des achats des Nations Unies par écrit.
- B. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas actuellement supprimée ou suspendue par les Nations Unies ou toute autre organisation des Nations Unies (y compris la Banque mondiale) ;
- C. Votre entreprise (ainsi que toute société mère, filiale d'entreprise affiliée) n'est pas sous enquête formelle, ou n'a pas été sanctionnée au cours des trois (3) années précédentes par une autorité nationale d'un pays Membre de l'ONU pour avoir pratiqué ou s'être engagé dans des pratiques interdites, y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique ;
- D. Votre entreprise n'a pas déclaré faillite, n'est pas engagée dans une procédure de faillite ou une mise sous séquestre, et qu'il n'existe pas de jugement ou d'action judiciaire en cours à l'encontre de votre entreprise qui pourrait compromettre les opérations de votre entreprise dans un avenir prévisible ;
- E. Votre entreprise n'emploie pas, ni ne prévoit employer, une ou plusieurs personnes qui sont, ou ont été, un membre du personnel de l'ONU au cours de l'année précédente, si ledit membre du personnel des Nations Unies a ou a déjà eu des relations professionnelles avec le fournisseur en tant que membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service auprès de l'ONU (conformément aux restrictions des Nations Unies concernant l'après-emploi publiées dans le document ST / SGB / 2006/15.)
- F. Votre entreprise s'engage à ne pas se livrer à des pratiques interdites (y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique), avec l'ONU ou toute autre partie, et à mener ses activités de manière à éviter tout risque financier, opérationnel, d'atteinte à la réputation ou autre, pour l'ONU.

Pour les fournisseurs enregistrés : Les fournisseurs déjà inscrits sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies du Secrétariat de l'ONU, doivent veiller à ce que les informations et la documentation (par exemple, les états financiers, adresses, nom du contact, etc.) fournies dans le cadre de leur enregistrement sont à jour dans UNGM. Veuillez vérifier et vous assurer que votre société est enregistrée sous son nom légal complet.

Pour les fournisseurs intéressés par l'enregistrement : Les fournisseurs non encore enregistrés doivent faire une demande d'inscription sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (<http://www.ungm.org>); les informations sur le processus d'inscription peuvent être trouvées au lien suivant <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>. Les fournisseurs doivent compléter le processus d'inscription avant la date de clôture de l'AMI. Les fournisseurs qui n'ont pas terminé le processus d'enregistrement dans l'UNGM avant la date de clôture de l'AMI ne sont pas éligibles pour participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU. Nous recommandons vivement à toutes les entreprises de s'inscrire au moins au niveau 1 sur la liste du Secrétariat des Nations Unies avant de participer à toute sollicitation.

AVIS IMPORTANT : Toute inscription fausse, incomplète ou défectueuse d'un fournisseur peut entraîner le rejet de la demande ou l'annulation d'un enregistrement déjà existant.

2) Processus de soumission de l'AMI

Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation prévu doivent transmettre leur Manifestation d'Intérêt pour UNOG (UNOG) au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente déclaration d'intérêt. *En raison du volume élevé de communications, UNOG n'est pas en mesure de délivrer un accusé de réception des AMI.*

Veuillez noter qu'aucun autre détail relatif à la sollicitation prévue ne peut être communiqué aux fournisseurs avant la publication des documents de sollicitation.

Cet AMI est émis sous réserve des conditions contenues dans la page d'introduction des MI disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/eoi>.

